

Image not found or type unknown



Absence jours dûs avant fin cdd

Par **louloucook**, le **16/03/2013** à **22:12**

bonjour
je suis en cdd qui prend bientôt fin
or, j'ai été absente il y a peu
comment mes jours d'absence vont-ils être "deduits" sachant qu'on ne compte pas me les retirer de mon salaire et que l'employeur envisage de me renouveler mon cdd (chose que je ne pense pas accepter) je serai donc tjrs redevable pour cette absence alors que le plus simple pr moi était de me le soustraire au salaire...

Par **Ales**, le **17/03/2013** à **01:19**

Bonjour,

Je pense que le plus simple reste de le demander.